



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 06-sept.-2017

Date de révision 19-sept.-2019

Version 1.01

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	Dawn® Professional Dish Detergent
<b>Identificateur de produit</b>	91375034_PROF_NG
<b>Type de produit</b>	Produit fini - usage professionnel uniquement
<b>Utilisation recommandée</b>	Entretien de la Vaisselle.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
<b>Données du fournisseur de la fiche de sécurité</b>	Procter & Gamble Professional 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5  1-800-332-7787
<b>Courriel</b>	pgsds.im@pg.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

<b>Catégorie de danger</b>	Catégorie 2B
<b>Lésions oculaires</b>	
<b>Mot indicateur</b>	ATTENTION
<b>Mentions de danger</b>	Provoque une irritation des yeux
<b>Pictogrammes de danger</b>	Aucun
<b>Conseils de prudence</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation
<b>Conseils de prudence - Réponse</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin EN CAS D'INGESTION : Boire un ou deux verres d'eau
<b>Conseils de prudence - Entreposage</b>	Aucun

**Conseils de prudence - Élimination** Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Oui	68585-47-7	7 - 13
Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	Oui	70592-80-2	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	Oui	68585-34-2	1 - 5
Ethanol	Ethanol	Oui	64-17-5	1 - 5

**Renseignements complémentaires** Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

### 4. PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Ingestion</b>	Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

#### F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun.
<b>Danger particulier</b>	Aucun connu.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
<b>Conseils pour les services d'intervention d'urgence</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

### Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
--	---

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
<b>Produits incompatibles</b>	Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

<b>Directives relatives à l'exposition</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
--	--

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

### Contrôles de l'exposition

<b>Mesures techniques</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> S'assurer une ventilation adéquate
---------------------------	---

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis
----------------------------	--



<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun en particulier.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Toxicité aiguë</b>	Aucun effet connu.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Aucun effet connu.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucun effet connu.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet connu.
<b>Effets neurologiques</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Aucun effet connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun effet connu.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Aucun effet connu.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun effet connu.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet connu.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	70592-80-2	LD50: 1064 mg/kg, bw. OECD 401. Species: Rat	LD50: > 2000 mg/kg, 24 hours, bw. OECD 402. Species: Rat	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	68585-34-2	>2001 mg/kg	-	-
Ethanol	64-17-5	10470 mg/kg bw (OECD 401)	-	116.9 mg/L air (//OECD 403)

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

<b>Persistance et dégradation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mobilité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballage contaminé</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Codes Californie déchets dangereux<sup>331</sup>  
(non-ménage de réglage)**

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	Non réglementé
<b><u>IMDG</u></b>	Non réglementé
<b><u>IATA</u></b>	Non réglementé

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Réglementations fédérales des États-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

##### **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

##### **Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

##### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

##### **Réglementations des États**

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Ethanol	64-17-5	X

  

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Ethanol	64-17-5	X

  

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol	64-17-5	X
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X

### Inventaires internationaux

#### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### **Canada**

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LCPE** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Date d'émission :** 06-sept.-2017

**Date de révision** 19-sept.-2019

#### **Avis de non-responsabilité.**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche de données de sécurité**